



PROJET STRATÉGIQUE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LOZÈRE 2019 – 2025



lozere.chambre-agriculture.fr

Maintenir et développer le tissu économique agricole et rural des territoires de Lozère



An nouveau mandat, nouveau projet stratégique. Si le rôle de la Chambre d'Agriculture reste l'accompagnement des agriculteurs et des collectivités, ses orientations professionnelles évoluent et s'adaptent à un contexte de changement, de transition.

Notre projet départemental s'intègre plus largement dans celui du réseau des Chambres d'Agriculture mais avec les spécificités d'un département de montagne habitée.

Il s'articule autour de 4 axes :

- ▶ Accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociétales, climatiques et sanitaires,
- ▶ Tradition et modernité, au cœur de l'élevage de demain,
- ▶ Créer plus de valeur sur les exploitations,
- ▶ Etre l'interlocuteur incontournable des collectivités et des territoires.



Ce document présente les orientations professionnelles de la Chambre d'Agriculture jusqu'en 2024 en mettant en valeur certaines actions qui bénéficient d'une présentation plus détaillée. Mais l'ensemble de ces orientations s'articule autour d'une idée regroupant adaptation, résilience, transition.

Les agriculteurs que mon équipe et moi rencontrons, expriment des inquiétudes relatives à un contexte de changement qui entraînent même, chez certains d'entre eux, une perte de repère.

Nous sommes dans un monde qui change dans lequel nous devons repenser notre métier, notre relation aux autres, à la société.

ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES

Si l'agriculture lozérienne est peu victime de dénigrement au regard de nos pratiques plutôt extensives, il est nécessaire de rester prudent par rapport à des personnes ou des organismes qui cherchent à faire passer leurs idées extrémistes. Je crois que nous avons besoin de renouer le dialogue avec la société, faire preuve de pédagogie, nous ouvrir à ce monde qui bouge.

Nos concitoyens ont de réelles attentes environnementales. Nous n'avons pas à craindre leurs regards compte tenu des aménités de nos pratiques extensives. Nous devons faire des enjeux environnementaux et sociétaux des opportunités via les certifications environnementales (HVE, Bas carbone, ...), la conversion en agriculture biologique, ... dans le but d'amener de la valorisation des produits.

GESTION DES RISQUES ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le dérèglement ou changement climatique est une réalité aujourd'hui dont nous subissons les effets.

Nos systèmes de production qui ont été optimisés durant les dernières décennies doivent être revus et adaptés. Certains agriculteurs font preuve d'innovation dans ce domaine pour rechercher l'autonomie de leur exploitation. Le rôle de la Chambre d'Agriculture est de favoriser les échanges, de proposer de nouvelles pistes, de nouveaux modèles, de la diversification, ... Mais quel que soit le risque sanitaire, environnemental, économique ou climatique, l'anticipation et la mutualisation des compétences et des ressources avec les Chambres du Massif Central nous permettent de nous projeter et d'envisager des solutions transposables pour construire l'avenir.

ÉVOLUTION RÉGLEMENTAIRE

La Chambre d'Agriculture assure sa mission de représentation des intérêts agricoles en se mobilisant pour limiter les évolutions réglementaires. Elle se doit également, dans un rôle confié par la loi, d'informer et d'accompagner les agriculteurs vers le respect des nouvelles réglementations.

TRANSITION NUMÉRIQUE / ROBOTIQUE

La révolution numérique peut apporter de nouveaux outils et services aux agriculteurs. La valorisation des données numériques offre des opportunités dans la gestion de l'exploitation, du troupeau. La mise en œuvre de ces technologies doit être étudiée au cas par cas pour améliorer la résilience de nos exploitations. Les outils numériques détiennent beaucoup de données que nous devons mieux utiliser au service du conseil.

ÉVOLUTION DES CONDITIONS DE VIE

Les agriculteurs aspirent à bien vivre leur métier : diminution de l'astreinte, organisation du temps de travail, ... Dans ces conditions, le recours à de la main d'œuvre extérieure, l'organisation à plusieurs (GAEC, CUMA...) se développent mais cela doit être réfléchi, organisé, évalué.

Dans toutes ces transitions, la Chambre d'Agriculture sera aux côtés des agriculteurs qui se posent des questions, qui veulent s'adapter, revoir leur système, bref, réunir les conditions nécessaires à la réussite de leurs projets.



Christine VALENTIN
Présidente de la Chambre d'Agriculture de Lozère



Un nouveau projet pour plus de vie



AXE 1

Accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociétales, climatiques et sanitaires

- **Maintenir le nombre d'actifs agricoles** en favorisant les transmissions et en accompagnant toutes les installations dans un contexte en évolution
- **Accompagner** toutes les formes d'agriculture et tous les agriculteurs **dans les transitions agricoles durables**
- **Rechercher et développer l'autonomie des exploitations** : évolution des pratiques culturales, sylvopastoralisme...
- **Améliorer la résilience des exploitations** face aux aléas climatiques, économiques, sanitaires, environnementaux...
- Suite à un diagnostic d'exploitation global, **proposer un conseil stratégique et l'accompagnement au changement** (adaptation des systèmes, diversification...)
- **Sécuriser les exploitations agricoles dans le respect des réglementations** par des conseils et mettre à disposition des outils d'aide à la décision, facilitateurs et efficaces
- **Faire des enjeux environnementaux et sociétaux des opportunités** pour l'agriculture lozérienne en accompagnant les démarches agro-environnementales (Bas carbone, HVE, PSE, mesures de transition, ...)
- **Utiliser les nouvelles technologies et valoriser les données numériques** au profit du développement des exploitations agricoles
- **Animer des collectifs d'agriculteurs** en recherche d'adaptation de leurs systèmes d'exploitation
- **Apporter des solutions aux problèmes de main d'œuvre** des exploitations (approche travail, astreintes, vie privée...) **et de relations entre associés**



AXE 2

Tradition et modernité, au cœur de l'élevage de demain

- **Proposer un accompagnement technique** adapté aux enjeux et aux objectifs de chaque éleveur
- **Défendre nos systèmes** d'élevage face à la prédation et aux dégâts de la faune sauvage
- **Utiliser les nouvelles technologies et valoriser les données numériques au service de la performance zootechnique**
- **Accompagner les éleveurs au respect des évolutions réglementaires**
- **Faire des manifestations d'élevage, un lieu d'échange** sur l'agriculture et entre les générations
- **Poursuivre le travail de reconnaissance des enjeux du pastoralisme** : économique, patrimonial, environnemental, social...
- **Défendre et développer les productions à l'herbe** dans les filières
- Accompagner les éleveurs dans la **conception de leurs bâtiments** (eau, énergie, organisation du travail...)

 **Qualité**
Performance



dans les territoires lozériens



AXE 3

Créer plus de valeur sur les exploitations

- **Accroître la valeur ajoutée** par l'amélioration technique, la transformation, la commercialisation **des productions agricoles** et la structuration de filières territorialisées
- **Valoriser les atouts de notre territoire** par le développement de l'agri-tourisme
- Agir en faveur de **prix rémunérateurs**
- **Etre acteur sur la production d'énergie renouvelable** en cohérence avec les systèmes de production
- **Mettre la forêt au cœur de l'économie des exploitations** en lien avec l'aménagement du territoire
- **Engager les exploitations dans la certification environnementale** pour augmenter leur revenu



AXE 4

Être l'interlocuteur incontournable des collectivités et des territoires

- Avec les collectivités, **construire des projets de territoires**
- Aider les collectivités à **développer une alimentation de proximité** et à mettre en place leurs Projets Alimentaires Territoriaux
- **Assurer l'interface entre agriculture et ruralité**
- **Faire dialoguer agriculture et société**
- **Apporter des solutions aux collectivités dans leurs domaines de compétence** : documents d'urbanisme, captage d'eau, gestion des boues de stations d'épuration, développement économique...



Axe 1

Accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociétales, climatiques et sanitaires

Changement climatique, un nouveau défi



Le changement climatique est une réalité comme en témoignent les épisodes climatiques exceptionnels (sécheresses, fortes précipitations, gel tardif...) à répétition de ces dernières années. Ce ne doit pas être une fatalité. Des solutions existent et des agriculteurs ont déjà mis en œuvre des adaptations sur leurs exploitations.

La Chambre d'Agriculture conduit de nombreuses expérimentations (essais variétaux, méthodes de pâturage...), accompagne des collectifs d'agriculteurs innovants, propose des formations et des accompagnements individuels.

Chaque exploitation doit s'adapter et revoir sa stratégie pour mieux intégrer la gestion du risque.

EN CHIFFRES



+ 0,7° C entre
2000 et 2020



3 semaines
d'avance d'herbe
en 20 ans

QUELQUES ACTIONS CONCRÈTES :

- Engagée depuis plus de 6 ans dans le programme « Adaptation des Pratiques Culturelles au Changement Climatique » (AP3C) du SIDAM, la Chambre d'Agriculture dispose de résultats encourageants qu'elle promeut auprès des agriculteurs
- Suivi de projets de retenue collinaire
- Mise en place et suivi de la production de betteraves fourragères, de méteil...
- Formation au pâturage tournant dynamique

Encore plus d'agriculteurs et d'agricultrices

L'installation de nouveaux agriculteurs constitue une priorité pour garder une campagne vivante et assurer le renouvellement des générations.

La Chambre d'Agriculture conduit de nombreuses actions en faveur de l'installation et de la transmission.

Le repérage des cédants, qu'il soit réalisé à l'occasion d'une réunion publique ou d'échanges avec nos partenaires, nous permet la meilleure connaissance possible des exploitations à céder.

Dès lors, le cédant bénéficie d'un audit de son exploitation et de sa situation. Un parrainage peut se mettre en place entre le cédant et son repreneur dans le cadre du Contrat Emploi Formation Installation.

Toutes les installations ne se réalisent pas dans le cadre de la transmission. De nouvelles exploitations sont créées dans le cadre de fermes de reconquête, sur des systèmes peu consommateurs d'espaces (productions végétales, apiculture, ...) ou de productions nouvelles (champignons, spiruline, ...).

La Chambre d'Agriculture s'occupe de tous les candidats à l'installation, quels que soient leurs projets et leurs situations.

Dans tous les cas, un parcours unique : le Point Accueil Installation pour l'information, l'accompagnement à l'émergence, le Parcours de Professionnalisation Personnalisé, l'accompagnement à l'installation et souvent la mobilisation de la DJA et l'enregistrement au Centre de Formalité des Entreprises (CFE).



EN CHIFFRES



52 installations aidées par an en moyenne



Une féminisation de la profession : 35 % de femmes actuellement



En 2019 :
▲ 178 immatriculations
▲ 146 radiations

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



IL L'A DIT...

« Avec un des meilleurs taux de renouvellement d'agriculteurs de France, la Lozère connaît une situation atypique. Ce résultat est en partie le fruit de la politique partenariale de la Chambre d'Agriculture.

Les prochaines années verront partir un nombre important d'agriculteurs à la retraite. A nous de mettre en œuvre les conditions pour une transmission sereine de leur exploitation et l'accueil de nouveaux agriculteurs »

Julien TUFFERY
Vice-Président de la Chambre d'Agriculture
en charge de l'installation

Axe 2

Tradition et modernité au cœur de l'élevage de demain

Proposer un suivi technique avec l'appui des nouvelles technologies



EN CHIFFRES

Elevages en appui technique



383 élevages bovins viande
188 élevages bovins lait



85 élevages brebis laitières
46 élevages brebis allaitantes



34 élevages en chèvres laitières



153 millions d'euros de produits animaux en 2019

L'accompagnement technico-économique développé par la Chambre d'Agriculture est depuis toujours important en Lozère car il doit répondre aux nombreuses sollicitations spécifiques de l'élevage, production agricole majoritaire de notre département.

Le contrôle de performances et l'appui technique ont permis de faire évoluer les cheptels pour répondre aux attentes des producteurs et du marché.

La prise en compte des demandes sociétales et le respect des évolutions réglementaires exigent une adaptation régulière des services de la Chambre d'Agriculture.

Le développement des nouvelles technologies (robotique, matériels connectés...) ouvrent des opportunités d'accompagnement plus adaptées : conduite en lots, ...



IL L'A DIT...

« Les manifestations d'élevage sont des rendez-vous attendus tant par les professionnels que par le grand public. Elles sont un lieu d'échanges permettant de mettre en avant l'excellence de nos élevages et le savoir-faire de nos éleveurs.

Elles doivent également favoriser le dialogue entre les agriculteurs et le reste de la société »

Michaël MEYRUEIX
Vice-Président de la Chambre d'Agriculture
en charge de l'élevage

Défendre nos systèmes d'élevage pâturants

Avec une altitude moyenne de 1000 mètres, l'agriculture lozérienne est dominée par un élevage de montagne, basé sur la production d'herbe et la valorisation d'espaces pastoraux.

Notre élevage, exercé dans un milieu naturel préservé, doit faire face à la prédation du loup, aux nuisances causées par une population de vautours trop importante, aux dégâts causés par les sangliers et les cervidés, à la pullulation cyclique des rats taupiers, La Chambre d'Agriculture œuvre au quotidien pour limiter les impacts de la faune sauvage et tenter d'apporter des solutions aux agriculteurs.

Les surfaces pastorales, importantes sur notre département, contribuent à l'autonomie fourragère de nos exploitations. Leur utilisation favorise la biodiversité et la lutte contre les incendies. Leur reconnaissance est un enjeu majeur.

Nous intervenons également, activement, pour permettre la reconnaissance de nos systèmes d'élevage par les politiques publiques départementales, régionales, nationales et européennes en produisant des références reflétant nos systèmes d'exploitation.

Il est nécessaire d'accompagner et de défendre les démarches de qualité qui reconnaissent ces divers systèmes de production herbagers, extensifs, montagnards, vertueux.

Notre activité agricole a une valeur patrimoniale incontestable comme en témoigne le classement des paysages de l'agro-pastoralisme méditerranéen des Causses et des Cévennes et la récente reconnaissance de la transhumance, au patrimoine mondial de l'UNESCO.



ICHN

« Après de nombreuses années, nous sommes parvenus à étendre la zone sèche de l'ICHN sur une grande partie nord du département.

Preuve en est que tous les combats méritent d'être menés »

Olivier BOULAT
Vice-Président de la Chambre d'Agriculture
en charge des filières



ELLE L'A DIT...

« Mon engagement à l'échelle régionale (Chambre régionale d'Agriculture), du Massif-Central et nationale (Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture) contribue à faire reconnaître les spécificités de notre élevage de Montagne.

Nos systèmes d'élevage, dans lesquels les surfaces pastorales sont généralement prépondérantes, sont adaptés au défi de demain : changement climatique, respect de l'environnement, captation du carbone, ... Ils sont multi performants. Leur reconnaissance politique est indispensable pour pérenniser l'activité de ces territoires »

Christine VALENTIN
Présidente de la Chambre d'Agriculture

Axe 3

Créer plus de valeur sur les exploitations

Commercialiser ses produits et ses services

De nombreux signes officiels de qualité sont reconnus sur la Lozère permettant une démarcation des produits. La Chambre d'Agriculture contribue au développement de la production sous ces appellations (IGP, AOP, AB...).

Afin de créer plus de valeur ajoutée, certains producteurs se sont lancés dans la transformation et la commercialisation de leurs produits. Si la Lozère est le département le moins peuplé de France, elle jouit d'une très belle image auprès des consommateurs.

La commercialisation peut être développée vers les grandes agglomérations mais également auprès des nombreux touristes qui doivent pouvoir associer les produits à leur terroir.

La Chambre d'Agriculture accompagne les producteurs dans la recherche de nouveaux débouchés (Marché d'Intérêt National, restaurateurs,...), dans la logistique nécessaire pour aller au plus près des consommateurs, ...

Elle souhaite également valoriser l'affluence touristique liée à l'attractivité du Massif-Central en développant les activités d'accueil à la ferme, gîtes, ... et en professionnalisant les agriculteurs.

Elle contribue à l'organisation d'évènements rapprochant agriculteurs et consommateurs / touristes.



EN CHIFFRES



5 000 000 de nuitées touristiques sur le département



60 fermes labellisées
Bienvenue à la Ferme



1 exploitant sur 5 en circuit court

QUELQUES ACTIONS CONCRÈTES

- « Un été à la ferme »
- Guinguettes fermières, soirées contes
- Visites de fermes
- Formations de professionnalisation



IL L'A DIT :

« Notre département produit des richesses reconnues par les consommateurs dont des signes officiels de qualité et il nous faut accompagner toutes initiatives nouvelles, collectives ou individuelles.

La Chambre d'Agriculture accompagne des démarches innovantes pour créer plus de valeur ajoutée sur les exploitations »

Olivier BOULAT
Vice-Président de la Chambre d'Agriculture
en charge des filières

Mettre la forêt au cœur de l'économie

Les espaces boisés couvrent plus de 50 % du département. Issus généralement d'une colonisation naturelle des espaces pastoraux par des essences ligneuses, les agriculteurs les perçoivent plus comme une menace pour leur activité qu'un potentiel de développement économique.

La recherche de valorisation des espaces forestiers par les Chambres d'Agriculture est une mission souvent méconnue des agriculteurs.

Engagée dans le programme régional de « Valorisation Bois et Territoire », la Chambre d'Agriculture répond aux sollicitations des propriétaires de forêts et mène des réflexions sur la valorisation de cette ressource.

L'utilisation d'espaces boisés par le sylvopastoralisme est une pratique répandue en Lozère, même si elle peut encore être développée. La Chambre d'Agriculture souhaite que les espaces forestiers soient mieux intégrés dans l'économie agricole et territoriale.

Très concrètement, ces espaces doivent être aménagés dans le cadre de l'adaptation au changement climatique.

Les ressources forestières peuvent permettre la production de plaquettes pour la litière des animaux ou la production énergétique.

Les travaux sylvicoles doivent permettre à terme une valorisation plus noble du bois que la production de pâte à papier.

Des formations et diagnostics forestiers sont proposés aux exploitants agricoles, tout au long de l'année.



EN CHIFFRES



400 000 m³ de bois commercialisés, par les agriculteurs, par an



45 % : taux de boisement



170 000 ha de forêt privée

QUELQUES ACTIONS CONCRÈTES :

- Accompagnement du collectif « Bois Paysan Cévennes » qui produit et commercialise des buchettes « allume-feu » et des plaquettes de paillage pour espaces verts
- Développement de l'utilisation de plaquettes forestières en litière en substitution de paille
- Intégration du bois dans les projets de bâtiments d'élevage
- Incitation à la plantation de haies pour leur rôle de coupe-vent, d'ombrage, de productions fruitières, de lutte contre l'érosion, de milieu pour les auxiliaires des cultures...

Axe 4

Etre l'interlocuteur incontournable des collectivités et des territoires

Au service des collectivités



La Chambre d'Agriculture est l'interlocutrice des collectivités pour toute question touchant à l'agriculture, la forêt, l'environnement et la ruralité plus largement et elle mobilise les compétences de ses partenaires autant que de besoin.

Elle peut intervenir dans la résolution de leurs difficultés pour la régularisation d'un captage d'eau potable, pour l'épandage de boues d'une station d'épuration, dans le cadre de conflits d'usage, d'aménagement de sectionaux, ...

Elle émet des avis sur l'utilisation de l'espace rural (PLU, documents d'urbanisme, ...).

Elle accompagne également les projets des collectivités : ferme de reconquête, projet alimentaire de territoire, développement touristique, création d'ateliers de transformation.

Elle conduit des actions favorisant le dialogue entre agriculteurs et société (ciné débat, partenariat avec Offices de Tourisme, ...).



IL L'A DIT...

« Les actions territoriales sont une priorité pour la Chambre d'Agriculture. C'est dans ce cadre que des rencontres régulières sont programmées avec les collectivités. Collectivités qui sont invitées à participer aux Comités de Développement Locaux organisés sur les 5 antennes territoriales de la Chambre d'Agriculture »

Frédéric VALETTE
Vice-Président de la Chambre d'Agriculture
en charge du développement territorial

Pour des projets structurants pour le territoire



FOCUS : procédure terres incultes

Qu'ils soient à l'initiative d'une collectivité ou d'un collectif d'agriculteurs, les projets sont structurants pour le territoire.

Les élus de la Chambre d'Agriculture et les conseillers territoriaux sont à l'écoute des porteurs de projets. Les compétences spécialisées internes ou celles de nos partenaires sont mobilisées pour la réussite de tous les projets.

Si certains projets voient le jour au bout de quelques mois, d'autres, de plus grande envergure nécessitent un accompagnement sur le long terme : création de filières, d'atelier de transformation, réflexion sur des investissements structurants ...



Accompagnement :

- Chiffrage des scénarii d'installation possible sur des types de terrain à reconquérir
- Coordination du dossier avec les partenaires
- Proposition de plan de remise en valeur des terres avec la SAFER pour l'obtention des autorisations d'exploiter
- Accompagnement des agriculteurs dans leur demande d'attribution

Résultat :

- En 2020, 187 ha remis en valeur par 11 agriculteurs : 6 installations, confortement de 2 installations récentes, 1 restructuration foncière, confortement de 2 exploitations fragiles

TERRALTO
ENSEMBLE FAISONS VIVRE VOS PROJETS

QUELQUES ACTIONS CONCRÈTES :

- Projets Alimentaires Territoriaux avec les Communautés de Communes
- Développement du maraîchage sur l'ensemble du département
- Emergence d'une filière « légumes »
- Partenariat avec le Conseil Départemental et le Conseil Régional

Notre organisation territoriale

Pour être au plus près des attentes des agriculteurs au niveau local, la Chambre d'Agriculture a organisé ses services en cinq pôles

L'objectif de l'organisation en proximité est de regrouper en un même lieu l'ensemble des compétences offertes par les organisations professionnelles à tous les ressortissants agricoles du secteur.

Sur chacun des territoires, un Comité de Développement Local, réunissant les représentants locaux des Organisations Professionnelles Agricoles et des groupes projets ruraux, définit et propose les actions de développement prioritaires.

SAINT CHELY D'APCHER



LANGOGNE



Pôles de développement



MARVEJOLS



MENDE



FLORAC



Comité de Développement Local

Pôle de Florac

Chambre d'Agriculture

4 Rue du Briançon - ZAE St Julien du Gourg

48400 FLORAC 3 RIVIERES

Tél. : 04-66-45-13-58 / florac@lozere.chambagri.fr

Permanences du pôle : vendredi de 8 h 30 à 12 h

Président : Denis PIT



Comité de Développement Local

Pôle de Langogne

Chambre d'Agriculture - 3 Place de la République

48300 LANGOGNE

Tél. : 04-66-69-21-54 / langogne@lozere.chambagri.fr

Permanences du pôle : jeudi de 8 h 30 à 12 h

Président : Ludovic ROUVIERE

25 Avenue Foch
48004 MENDE Cedex

04.66.65.62.00
accueil@lozere.chambagri.fr

<https://lozere.chambre-agriculture.fr/>

Comité de Développement Local

Pôle de Marvejols

Chambre d'Agriculture - Le Pont Pessil

48100 MARVEJOLS

Tél. : 04-66-32-09-84 / marvejols@lozere.chambagri.fr

Permanences du pôle : lundi et jeudi de 8 h 30 à 12 h

Président : Philippe BUFFIER



Comité de Développement Local

Pôle de Mende

Chambre d'Agriculture

25 Avenue Foch - 48000 MENDE

Tél. : 04-66-65-64-53 / mende@lozere.chambagri.fr

Permanences du pôle : lundi de 8 h 30 à 12 h

Président : Jean-François MAURIN



Comité de Développement Local

Pôle de Saint Chély d'Apcher

Chambre d'Agriculture

Voie du Réadet

48200 ST CHELY D'APCHER

Tél. : 04-66-31-12-52 / stchely-apcher@lozere.chambagri.fr

Permanences du pôle : lundi et jeudi de 8 h 30 à 12 h

Président : Frédéric VALETTE





**PROJET STRATÉGIQUE
DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LOZÈRE
2019 – 2025**

En Lozère, l'agriculture c'est notre nature

PROagri
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

mes parcelles
l'accélérateur de performance



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
LOZÈRE

TERRALTO
ENSEMBLE FAISONS VIVRE VOS PROJETS

